

École d'Arts du Choletais Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques



La Classe à Horaires Aménagés (CHA) est un dispositif d'éducation artistique et culturelle permettant aux élèves d'écoles élémentaires et de collèges d'approfondir leurs connaissances et leurs pratiques dans un domaine artistique précis.

Une Classe à Horaires Aménagés est nécessairement un projet de territoire. À ce titre, les collectivités locales sont associées au projet, notamment par le biais du choix comme du financement des interventions et rencontres artistiques, dans le cadre d'un partenariat conclu avec une structure et/ou un artiste.

La Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP) est destinée aux élèves intéressés par la culture et la pratique artistique même s'ils sont débutants. Les collégiens suivent un enseignement renforcé en arts plastiques (2-3 h supplémentaires par semaine) organisé par l'établissement en partenariat avec les écoles d'arts et les musées. Ils travaillent avec des artistes, visitent les musées et les expositions, concrétisent des projets réalistes mais ambitieux. Après le collège, ils peuvent choisir de poursuivre des études en arts plastiques, en enseignement optionnel ou de spécialité au lycée et envisager un post-bac dans ces domaines.

En 2020, 31 CHAAP sont dénombrées sur le territoire national. En septembre 2021, deux établissements de Cholet actent la création d'une CHAAP, une première pour l'académie de Nantes.

Depuis la rentrée 2021, l'École d'Arts du Choletais et les collèges **République** et **Notre-Dame du Bretonnais** instaurent une Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP) permettant aux élèves de 6^{ème} de recevoir, dans le cadre des enseignements obligatoires, une formation spécifique dans le domaine des arts plastiques et visuels.



Le comité de pilotage comprend le professeur pilote, le Chef d'Établissement, l'IA/IPR disciplinaire, et les représentants des partenaires. Une convention signée entre les partenaires définit la mise en œuvre et les actions menées chaque semaine. Les cours sont dispensés sous la responsabilité d'enseignants de l'École d'Arts du Choletais, en liaison étroite avec le professeur d'arts plastiques des deux collèges concernés.

Cette formation permet de développer des compétences et connaissances en lien avec les attendus du socle commun, de favoriser l'approfondissement et les découvertes des techniques spécifiques, ainsi que la pratique personnelle et collective dans le domaine élargi des arts plastiques.

Le programme de la CHAAP est rédigé par le professeur en lien avec les intervenants (École d'Arts, Musées...) et articulé avec les axes de travail des programmes d'arts plastiques (C3 et C4). Ce programme, validé par l'Inspection Pédagogique Régionale, est présenté aux familles et aux élèves. Les élèves sont accueillis à l'École d'Arts le mardi de 14 h à 16 h, tandis que l'heure de cours obligatoire d'arts plastiques se déroule au collège à un autre moment.

L'ensemble des activités menées au sein de la CHAAP contribue à la mise en œuvre effective du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) des élèves.



Le programme de la CHAAP s'articule autour de 4 axes

- **La pratique plastique** de différentes disciplines avec l'apprentissage de techniques particulières (céramique, vidéo...) en lien avec les questions des programmes du cycle 3 et 4 d'arts plastiques.
- **La rencontre** de divers acteurs du monde culturel avec des visites au Musée d'Art et d'Histoire de Cholet et au Musée du Textile et de la Mode, des échanges avec des artistes autour d'expositions au sein de la galerie de l'École d'Arts. A ces premiers pas, s'ajoutent la découverte des lieux culturels de l'Agglomération du Choletais et des lieux de diffusion régionaux ainsi que la présentation de parcours spécifiques d'artistes, de designers, de graphistes, d'architectes...
- **La consolidation d'une culture artistique élargie** en axant des réflexions partagées sur des démarches artistiques de diverses époques. Le regard critique comme la pratique de l'oral, de l'argumentation et de l'écoute sont privilégiés.
- **La valorisation** des réussites avérées des élèves, de leurs découvertes et autres apprentissages à travers la réalisation de plusieurs expositions à l'École d'Arts du Choletais. Des expositions dites virtuelles sur les espaces numériques de travail des établissements scolaires constituent par ailleurs un autre type de valorisation. Certaines actions sont également communiquées sur le site académique, dans la rubrique dédiée à l'enseignement des arts plastiques InSitu.



Les CHAAP Cholet

Portées par 2 établissements :

- **Le collège République**, sis 6 place de la République, 49321 CHOLET Cédex

Chef d'établissement : Stéphane MUNCH
Professeure référente : Julie JANET

Coordonnées :
Tél : [02 41 62 31 62](tel:0241623162)
ce.0491026z@ac-nantes.fr

Site :
<https://republique.anjou.e-lyco.fr/arts-plastiques/la-chaap>

- **Le collège Notre-Dame du Bretonnais**, sis 93 rue Maindron, 49305 CHOLET Cédex

Chef d'établissement : Loïc BATARDIERE
Professeure référente : Anne-Claire GAY

Coordonnées :
Tél : [02 41 62 30 56](tel:0241623056)
secretariat.college@ndbretonnais.com

Site :
<https://nd-bretonnais.anjou.e-lyco.fr/classes-et-options/chaap-classes-a-horaires-amenages-arts-plastiques>

En partenariat avec :

- **Le Rectorat de Nantes**, sis 4 rue de la Houssinière BP 72616, 44326 NANTES Cedex 3
Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional Arts Plastiques : Jean-Pierre MARQUET
Coordonnées : Tél : 06 18 36 23 98

- **L'École d'Arts du Choletais**, sise impasse des Charuelles, 49300 CHOLET
Directeur : Gregory DUHAMEL
Professeure référente collège République : Janig MERIEN
Professeur référent collège Notre-Dame du Bretonnais : Johann BERTRANDY
Coordonnées : - Tél : 02 72 77 23 40 - ecoledart@choletagglomeration.fr
Sites : https://www.cholet.fr/welcome/ecole_arts.php
<https://fr-fr.facebook.com/pages/category/School/Ecole-dArts-du-Choletais-1243033105722929/>

- **Les Musées de Cholets**
Directeur : Eric MORIN
Coordinatrice : Caroline MONBET

Art et d'Histoire, sis 27 avenue de l'Abreuvoir, 49300 CHOLET
Coordonnées : Tél : 02 72 77 23 22
museearthistoire@choletagglomeration.fr
Site : https://www.cholet.fr/welcome/musee_art_histoire.php

Textile et Mode, sis rue du Docteur Roux, 49300 CHOLET
Coordonnées : tél : 02 72 77 22 50
museedutextiledecholet@gmail.com
Site : https://www.cholet.fr/welcome/musee_textile.php

Informations réglementaires en lien sur EDUSCOL:
<https://eduscol.education.fr/617/classes-horaires-amenages>

